

Patrimoine de la fondation familiale Alex & Gillian Davidson pour des étudiants(tes) autochtones au Canada

Le patrimoine de la fondation familiale Alex & Gillian Davidson pour les étudiants autochtones au Canada de la fondation de l'ICM (FICM) a été créé pour soutenir les étudiants suivant un programme technique de trois ans ou un programme de diplôme universitaire de quatre ans dans les secteurs de l'extraction et du traitement des minéraux.

Les bourses sont proposées sur une base annuelle aux peuples autochtones en deuxième année, notamment aux Premières Nations ainsi qu'aux peuples métis et inuits inscrits à un diplôme ou à un programme technique et qui sont résidents permanents du Canada.

Éligibilité

Peuples autochtones, notamment les Premières Nations, les peuples métis et inuits.

Ces bourses sont offertes :

- aux étudiants des collèges communautaires
- aux étudiants d'écoles de commerce (programme technique)
- aux étudiants à l'université (programme de diplôme universitaire)

Les étudiants suivant des études (ou souhaitant suivre des études) préparatoires pour un métier ou une profession en lien avec les secteurs de l'extraction et du traitement des minéraux tels que la géologie, l'exploitation minière et la métallurgie seront pris en considération. Les métiers suivant en font notamment partie : mécanicien(ne) de machinerie lourde, mécanicien(ne) de chantier, électricien(ne), systèmes et contrôle des procédés, hydrologie, instrumentation, géologues, charpentier(-ière), soudeur(-euse), arpenteur/arpenteuse-géomètre, ingénieur(e)/technicien(ne) des mines. Les carrières dans la gestion de la faune et la flore, l'environnement, la formation, les ressources humaines, la finance, le droit, l'archéologie et d'autres études directement liées à l'industrie seront également pris en considération.

Structure des bourses

La structure est établie afin que chaque candidat ou candidate retenu(e) reçoive une bourse et devienne éligible pour percevoir des fonds supplémentaires durant ses années d'études restantes en premier cycle, à condition qu'il ou elle continue de satisfaire aux quatre exigences suivantes :

- 1) maintenir un bon niveau scolaire,
- 2) travailler dans une mine ou dans un emploi en lien avec l'exploitation minière pendant au moins trois mois durant chaque année,
- 3) décrire en deux pages leur expérience récente dans l'industrie minière et la valeur de cet emploi,
- 4) rester actif/active et inscrit(e) au programme de leur faculté.

Pour les programmes de diplôme universitaire sur quatre ans

Chaque bourse totalisera 15 000 \$ comme suit :

- 5 000 \$ pour la deuxième année d'étude
- 5 000 \$ pour la troisième année d'étude
- 5 000 \$ pour la quatrième et dernière année d'étude

Une seule bourse pour l'inscription en deuxième année à l'université sera octroyée chaque année. Les bourses de troisième et quatrième années seront octroyées aux récipiendaires initiaux lorsqu'ils ou elles atteignent ce niveau, et à condition qu'ils ou elles répondent encore aux quatre exigences énumérées dans la liste « **Structure de la bourse** » énoncée à gauche.

Pour les programmes techniques sur trois ans

Chaque bourse totalisera 8 000 \$ comme suit :

- 4,000 \$ pour la 2^{ième} année d'étude
- 4,000 \$ pour la 3^{ième} et dernière année d'étude

Une seule bourse sera octroyée chaque année pour l'inscription en deuxième année à l'université. La bourse de troisième année sera octroyée aux récipiendaires initiaux lorsqu'ils ou elles atteignent ce niveau, et à condition qu'ils ou elles répondent encore aux quatre exigences énumérées dans la liste « **Structure de la bourse** » énoncée à gauche.

Distribution

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 30 avril. La FICM octroiera les bourses au mois de septembre. Pour obtenir plus d'informations et une copie du formulaire de demande, veuillez consulter :

www.CIMFoundation.ca



ou contacter :
Deborah Smith-Sauvé
directrice de la fondation de l'ICM
dsauve@cim.org



Patrimoine de la fondation familiale Alex & Gillian Davidson

Modalités de demande

Pour obtenir une bourse dans un premier temps, les étudiants candidats qui sont résidents permanents du Canada et qui entament la deuxième année d'un programme en lien avec les secteurs de l'extraction et du traitement des minéraux doivent envoyer leur demande au plus tard le 30 avril. Cette demande devra inclure :

- 1) le formulaire de demande complété ;
- 2) une copie du relevé de notes de leurs précédentes années d'études (les relevés de notes non officielles sont acceptés)
- 3) deux références et/ou lettres de recommandation (d'enseignants, d'ainés ou de dirigeants communautaires)
- 4) une confirmation de l'inscription de l'étudiant(e) à un programme en lien avec les secteurs de l'extraction et du traitement des minéraux
et
- 5) une courte description de ce qui a attirés dans ce secteur, et de ce qu'il ou elle prévoit de faire dans l'industrie. Envoyez cette description par courriel à l'adresse : dsauve@cim.org, dans un document Word.

Toutes ces informations seront prises en compte par le comité de la FICM lorsqu'il procédera à ses sélections. Si la réussite est importante, les dossiers des candidats reçus devront exposer et présenter leur vif intérêt pour l'industrie des minéraux et répondre aux besoins de leur communauté.

Deux bourses de deuxième année seront octroyées chaque année, une pour des étudiants inscrits à un programme technique et une pour des étudiants inscrits à un programme de diplôme universitaire. L'approbation du renouvellement ultérieur de leur bourse sera en fonction des dossiers déposés, qui devront inclure les modalités 1) à 5).

Tous les candidats éligibles à une bourse recevront une adhésion gratuite à l'ICM.

Renseignements sur le/la candidat(e)

Nom de famille : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province / Territoire : _____

Code Postal : _____

Tél. : (_____) _____

Adresse électronique : _____

Etablissement d'enseignement : _____

Programme : _____

Année : _____

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 30 avril :

Deborah Smith-Sauvé

directrice de la fondation de L'ICM
3500 de Maisonneuve Boul. Ouest
Bureau 1040
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Courriel : dsauve@cim.org

